



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ
GREFFIER QUE :**

Les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au Règlement numéro 143 relatif au contrôle de la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge, le comité d'étude des demandes de démolition se réunira publiquement le 16 août 2017 à 16 h à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, afin de statuer sur une demande de démolition relative au bâtiment identifié par les numéro civiques 39 à 43, montée Charles.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou de l'affichage d'un avis sur l'immeuble concerné, faire parvenir une opposition motivée à l'adresse suivante :

« Demande de démolition »
a/s de M. Pierre-Alain Bouchard, greffier
Ville de Rivière-Rouge
25, rue L'Annonciation Sud
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 2^e JOUR D'AOÛT 2017

**Pierre-Alain Bouchard
Greffier**